

2EME FESTIVAL NATIONAL DU FILM SUPER 8

BRUXELLES 19/20/21 SEPTEMBRE 1975

Communiqué de presse n° 32

LES PRIX DU 2EME FESTIVAL NATIONAL DU FILM SUPER 8

A l'issue du 2ème Festival National du Film Super 8, qui s'est déroulé avec un succès énorme et a bénéficié d'une affluence record, ces 19/20/21 septembre, 19 prix ont été attribués par le Jury d'observation qui a suivi ces trois jours de projection. Ce Jury se compose de personnalités sollicitées pour leur indépendance et leur notoriété dans le domaine culturel et artistique.

Jean-Paul ALPHEN, Jean-Pierre BEAUVIALA, Séverin BLANCHET, Robert DELANG, Roger DOMANI, Aislinn DULANTY, Patrick DUYNLAEGHER, Rik GROENEWEGEN, Luc HONOREZ, Derek JARMAN, David LACHTERMAN, Annie LUMMERZHEIM, Robert MESTDAGH, Bertrand VISAGE, Gray WATSON, (Christian CAREZ ayant démissionné du jury).

Voici la liste complète des prix attribués :

Le prix de la presse attribué par les journalistes présents au Festival

offert par La Commission Française de la Culture de  
l'Agglomération de Bruxelles

est attribué à

J'ACCUSE de Jules Brunin

Le prix pour les qualités de la mise en scène dit prix U.C.C.-André Cavens

offert par l'Union de la Critique de Cinéma

est attribué à

LA VERITE SUR LA VIE de Hugo Ké  
ET LA MORT DU ROI  
CHEVALIER

Le prix du Jury d'Observation

offert par Bell et Howell

et le prix pour la meilleure qualité photographique

offert par Setect

est attribués à

IL Y A UN FLIC AU FOND DE de Hermann Bertiau  
CHACUN DE NOUS et Michel François

Le prix de la créativité et de l'humour (cette qualification ajoutée à la demande du jury)

offert par le Ministre de la Culture Française

est attribué à

TRIPPERS AND FLIPPERS de Armand de Hesselle

Le prix Marcel Beaulieu pour le film dont le message favorise les relations humaines et sociales servies par le langage cinématographique le plus efficace

offert par Prolux

et le prix du Groupe EXPRESSION SUPER 8

est attribué à

C.T.R. de Roland Deraedt

Le prix R.T.B.

et le prix attribué au plus jeunes réalisateur

offert par le président EXPRESSION SUPER 8

sont attribués à

LES PERIPETIES DE CHARLOTTE de Bruno Cavenaille  
ET JULIETTE

Le prix pour l'originalité de l'expression

offert par le Secrétaire d'Etat à l'Economie Régionale Wallone

est attribué à

MON DELIRE LE SAINT-MICHEL de René Paquot

Le prix pour la qualité de la bande sonore

offert par la Maison Marcel Paquet

est attribué à

FUME, C'EST DU BELGE de Marc Henri WAJNBERG  
et Eric Angelini

Le prix pour la qualité du reportage

offert par Géo Whéry

est attribué à

DERNIER CÂRRE de Danielle De Fays

Le prix pour l'originalité du sujet et la qualité de l'approche

offert par Filmobel

est attribué à

ALBERT TREBLA de Monique Quintart et  
Pascal Delaunois

Prix pour les qualités du film d'animation

offert par De Beuckelaer

est attribué à

LE PINECANTHROPE du Groupe Kolak

Le Prix du film de tourisme

offert par le Commissariat Général au Tourisme  
est attribué à

FRANCO LA MUERTE de Georges Lebouc

Le prix de la meilleure idée

offert par Allumalux  
est attribué à

3 MINUTES DE LA VIE D'UN  
TOURNEUR de Georges Lebouc

Le prix pour la qualité du montage

offert par Le Crédit du Nord Belge  
est attribué à

PANEM ET CIRCENSES de Pierre Speyer et  
Jan de Breucker

Le prix attribué au plus jeune réalisateur

offert par le Président d'EXPRESSION SUPER 8  
est attribué à

CLOCK MACHINE de Pierre Van Steene

Le prix du meilleur document

offert par la Province de Brabant  
est attribué à

MISOGAA de Jean-Claude Bronckart

Le prix des "Droits de l'Homme" pour le film qui dénonce une violation  
d'un des droits fondamentaux garantis aux êtres humains d'une façon  
efficace et cinématographiquement valable

offert par la C.G.E.R.  
est attribué à

IL Y A UN FLIC AU FOND DE de Herman Bertiau  
CHACUN DE NOUS et Michel François

Les membres de la presse ont décerné à l'unanimité leur prix à "J'ACCUSE" de Jules Brunin. Pour "son authenticité et surtout la forme originale de sa présentation en font un excellent exemple d'une des vocations primordiales du cinéma Super 8.

Par ailleurs le jury de la presse désireux toujours à l'unanimité de stigmatiser les deux cas de censure qui se sont présentés au cours du Festival décide de décerner un "Prix anti-censure" à Roland Lethem et Eric Pauwels. Ce prix ne tient aucun compte des qualités esthétiques ou politiques des films concernés. (la motivation n'étant pas prise à l'unanimité).

Des mentions spéciales ont attribuées par le jury d'observation à :

- ° Gelukkige Dagen de Philippe Graf et Jean-Pol Ferbus
- ° Les deux patriotes de Michel Waxmann

Enfin prix spécial nombrilaire du jury à

LE MIROIR ROUGE de Marc Pierret.